

POI. GANT

INFO

DE LA POLICE CANTONALE



PRÉVENTION ROUTIÈRE

La route n'est pas mon circuit

PRÉSENTATION En patrouille avec une unité d'intervention

PORTRAIT Monique et Gérard Poitou tirent leur révérence

Sommaire

Point de vue 5

Actualité

45^e concours de formation continue des chiens de police 6



Eclairage

Le REIKI à la Police cantonale vaudoise 8

Partenaires

Le «Groupe d'appui tactique feu» des sapeurs-pompiers en appui du DARD 10

Présentation

Un week-end au cœur de l'action avec le CIR d'Yverdon-les-Bains 13



Portrait

M. et M^{me} Poitou tirent leur révérence 18

Prévention de la criminalité

De la surveillance mutuelle des habitations (SMHab) au concept Police Population, 20 ans se sont écoulés... 20

Sur le vif

La 17^e Montée du Nozon a rencontré un vif succès! 23

La fondation SURGIR à la Police cantonale vaudoise 23

Prévention routière

Sébastien Buemi et Bastien Chesaux invitent à lever le pied 24

Personnel

Cérémonie d'assermentation 26

Nouveaux collaborateurs et départs à la retraite 29

Académie

120 aspirantes et aspirants ont touché leur précieux sésame! 30

N° 85/ juin 2012



Paraît 4 fois par an
Tirage 4200 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3153 exemplaires)

Editeur

Police cantonale vaudoise
Division presse et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

Comité éditorial

Jean-Christophe Sauterel, *rédacteur en chef*
Olivia Cutruzzolà, *responsable d'édition*
Marlyse Biderbost, Pierre-Olivier Gaudard,
Philippe Jatton, Olivier Rochat

Rédacteurs

Laurie Shann, Olivia Cutruzzolà,
Philippe Jatton, Roland-Claude Schwizgebel

Photographies

Nicolas Gruber, Nicolas Spring, Jessica Trost,
Débora Varela, Jean-Christophe Sauterel,
Gabriele Fusco, Laurie Shann

Mise en page

Next communication SA

Relecture

Police cantonale vaudoise

Impression

PCL Presses Centrales SA

Abonnement

Revue distribuée gratuitement à tous les
membres de la Police cantonale, aux polices
vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités
civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Contact

presse.police@vd.ch - 021 644 81 90
www.police.vd.ch

Publicité

Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur



Venez essayer les nouveaux MODÈLES
D'OPEL chez votre concessionnaire
pour la Riviera et le Chablais.

GAILLOUD AUTOMOBILES SA | Av. des Ormonts 20 | Av. de France 11
1860 Aigle | 1870 Monthey
024 / 468 13 13 | 024 / 471 76 70 | www.gailloudautomobiles.ch



Wir leben Autos.

Faites descendre
votre taux hypothécaire
de son perchoir:
transférez votre prêt
hypothécaire à
la Banque Migros.

Nous offrons des prêts hypothécaires attrayants à des conditions privilégiées.
Pour les logements, nous renonçons à la majoration du taux des hypothèques
en 2^e rang. De plus, vous pouvez régler confortablement les intérêts en deux
annuités. Pour en savoir davantage sur nos prestations bancaires, consultez
notre site www.banquemigros.ch ou appelez notre Service Line 0848 845 400.

BANQUEMIGROS
Elle fait toute la différence.

Service des ventes
tel: +41 21 318 77 28
courtage.la@naef.ch
www.naef.ch

naef
la tradition immobilière



BETTENS

Nouvelle Promotion

Logements sur plans de 3.5 pièces
avec balcon ou jardin.
Démarrage du chantier mi-juin
Finitions à choix

Réf. 12911

Prix de vente: dès Fr. 522'000.-



BAVOIS

Promotion de 3 villas

Mitoyennes de 4.5 à 5.5 pièces
Quartier tranquille
Finitions au gré du preneur

Réf. 15289

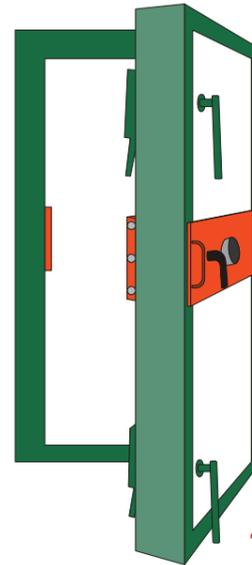
Prix de vente: dès Fr. 775'000.-

COURTIERS
PARTENAIRES
uspi geneve
vaud
neuchâtel

Naef Immobilier Lausanne SA
Place Chauderon 16
1002 Lausanne

**TRANSFORMEZ VOTRE ABRI
DE «PROTECTION CIVILE»**

**EN CHAMBRE FORTE
POUR 2'880.- CHF TTC**



Pour plus
d'informations

Internet
www.abrisur.ch

Téléphone
022 341 40 11

40 années d'expérience

Agréé par l'Office fédéral de la protection
de la population en novembre 2003

Abrisur, Chemin de l'Émeraude 23 - 1214 Vernier



**Cérémonie d'assermentation:
Les photos en page 26**



Il n'y a pas si longtemps, je m'exprimais dans ces colonnes sur les violences intervenues l'été dernier à Londres, dans le quartier de Tottenham, en me demandant si elles étaient transposables en territoire vaudois.

Nous voici dans une certaine mesure rattrapés par l'actualité. Les nuits lausannoises ne sont certes pas à comparer avec les événements londoniens de l'an passé: on n'assiste pas à des scènes de pillages ou de batailles rangées avec mises à feu de commerces. Néanmoins la situation s'est dégradée au point que chaque nuit de week-end amène son lot de bagarres, d'incivilités, de violences à l'endroit des policiers. On ne le sait que trop bien, cette déplorable évolution est favorisée par une consommation d'alcool massive qu'il faudra bien d'une manière ou d'une autre trouver les moyens de limiter.

On sait bien aussi, c'est une lapalissade (si le sujet me donnait envie de rire j'oserais dire une lapolissade) que la police seule n'a pas les réponses à des questions d'ordre avant tout politique et social. Elle se situe en bout de chaîne. Le problème, c'est que c'est elle qui paie la note, qui est touchée dans sa chair.

Il est inadmissible que des policiers appelés à séparer des individus avinés en train de régler, parfois à l'arme blanche, leurs petits comptes minables, exposent nuit après nuit leur intégrité physique lorsque les antagonistes sou-

Point de VUE

Violence urbaine, quelle réponse ?

dainement réconciliés retournent leur mal de vivre, leur haine et parfois leurs couteaux contre celles et ceux qui ont l'outrecuidance de vouloir remettre un semblant d'ordre sur un territoire que ces individus voudraient s'approprier et où ils voudraient faire régner leur loi à eux, celle basée sur la violence et l'intimidation.

On verra donc, et on l'a déjà vu au moment où paraissent ces lignes, des gendarmes sur territoire lausannois épauler leurs collègues de la PML. Certes ce soutien ne peut être accordé à ce stade que pour une période forcément limitée, le temps pour la police lausannoise d'adapter ses effectifs et son dispositif. Il n'en demeure pas moins que c'est un

«Les forces cantonales prêteront main forte à leurs collègues lausannois»

Certes, c'est aux autorités lausannoises qu'il appartient en premier lieu de réagir. La police lausannoise a la charge et la responsabilité primaire d'exercer les missions générales de la police sur le territoire communal, et le maintien de l'ordre en fait évidemment partie.

Mais il saute aux yeux que le problème ne peut pas être considéré comme strictement lausannois.

C'est la raison pour laquelle, en plein accord entre les autorités politiques et les commandements, dans l'esprit de la Loi sur l'organisation policière vaudoise, les forces cantonales prêteront main forte à leurs collègues lausannois.

signe fort qui doit être donné par les forces de police, toutes couleurs de pattelettes confondues, à ceux qui doivent comprendre que la rue n'est pas à eux et que la grande majorité des citoyens, jeunes y compris, aspirent à autre chose que la triste vision des relations sociales qu'ils nous donnent à contempler week-end après week-end. ■

Jacques Antenen

Commandant de la Police cantonale



Actualité

45^e concours de formation continue des chiens de police

Aux Cluds, du lundi 23 au vendredi 27 avril 2012, les collaborateurs de la brigade canine de la Police cantonale vaudoise ont organisé le 45^{ème} concours de formation continue des chiens de police. Une cinquantaine de conducteurs de chiens issus de Belgique, des corps de police des cantons de Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais,

Jura, Tessin et Vaud, du Corps des gardes frontières ainsi que des polices municipales de Lausanne, Ouest lausannois, Yverdon-les-Bains, Orbe, Pully et Morges ont participé à cette semaine de formation.

Durant la semaine, les spécialistes se sont entraînés et ont peaufiné les automatismes sur différents sites d'exercices spécifiques. En fin de semaine, un vibrant hommage a été rendu à l'adjudant Charles Neuenschwander, chef de la brigade canine vaudoise, qui organisait pour la dernière fois cette session de formation aux Cluds, avant de goûter bientôt à une retraite amplement méritée. ■

O.C.





Eclairage

Le REIKI à la Police cantonale vaudoise



A l'origine, une équipe

La Police cantonale vaudoise compte parmi ses collaborateurs de précieux praticiens formés au REIKI et au bénéfice d'un diplôme reconnu. Ils sont désormais cinq depuis le départ à la retraite de Roger Reymond: Sandra Bron, Jean-Marc Gilliard, Patrick Haefliger, Christine Krattinger et Evelyne Pilet.

Tous sont motivés par le même désir d'offrir aux collaborateurs et collaboratrices de la Police cantonale soutien, bien-être et traitements par le biais de cette thérapie personnalisée. Ils se sont ainsi investis et engagés pour développer le concept, pratiquant d'ailleurs généralement en-dehors de leur temps de travail.

Qu'est-ce que le REIKI ?

Le REIKI est par définition une médecine énergétique. Son origine remonte à la nuit des temps. Cette technique de soins, remise à jour au Japon au début du 19^{ème} siècle par un moine bouddhiste, Mikao Usui, a connu depuis une évolution exponentielle à travers le monde. Son efficacité est reconnue en tant que médecine alternative et complémentaire, notamment par les Caisses d'assurance maladie, pour les thérapeutes professionnels affiliés. La pratique du REIKI ne repose sur aucun dogme ou principe religieux. Il est libérateur et décongestionne les centres vitaux de l'Être en lui procurant l'énergie nécessaire à son auto guérison.

Dans la pratique du soin, le thérapeute, fonctionnant comme un canal, transmet l'Énergie universelle de vie par imposition des mains, par-dessus les habits, en agissant directement sur les centres énergétiques du corps et du psychisme, cause des maux et maladies.

L'équipe REIKI de la Police cantonale vaudoise:
Jean-Marc Gilliard, Sandra Bron,
Christine Krattinger, Roger Reymond (retraité),
Evelyne Pilet, Patrick Haefliger.

Attention, il faut préciser que suivant la situation personnelle de chacun(e), le REIKI ne remplace pas une démarche auprès de l'unité psycho-sociale, mais s'inscrit dans un processus complémentaire par rapport à ce que proposent les psychologues et l'assistante sociale. La pratique reconnue du REIKI est mise en place à la Police cantonale vaudoise dans le but de donner un appui supplémentaire aux collaborateurs qui traversent, dans le cadre privé ou professionnel, une période difficile.

J'ai testé pour vous !

Après avoir pris rendez-vous avec Christine Krattinger, je me rends le jour J à la salle réservée à cet effet. Un grand sourire m'accueille. Nous commençons la séance en discutant de mes attentes, de mes maux et donc sur quelle partie du corps nous allons travailler. Ensuite, la praticienne effectue discrètement une série de symboles et de gestes mystérieux sur la paume. Elle me parle doucement et place ses mains autour des zones sensibles sans les toucher, à environ 10 centimètres de mon corps.

Christine commence à traiter le haut du corps, ses mains de chaque côté de mon visage. Je ressens une chaleur. Ses mains se rapprochent gentiment de ma tête pour la frôler. Cette chaleur me permet dans un premier temps de me détendre, agissant comme l'effet d'une bouilloire sur une partie gelée du corps.

La séance se poursuit au ralenti, me procurant différentes sensations. J'entends un bruit de craquement dans les phalanges de ma praticienne. Elle continue en posant les mains sur mes épaules, qui se relâchent. Tout mon dos se décontracte dans un mouvement naturel. Christine continue à descendre ainsi le long de ma colonne, restant environ 5 minutes sur chaque zone, parfois plus, parfois moins, tout dépend des sensations. Lorsqu'elle atteint le bas du dos, je ressens comme une force qui me bascule vers l'arrière. Ce n'est pas une sensation vive ou un soulagement mais plutôt un mouvement naturel qui va de soi. C'est plutôt agréable.

Christine m'informe que la séance est bientôt finie et que je peux gentiment reprendre mes esprits. Elle chuchote. Je me sens en effet toute étourdie ou plutôt reposée. Je la quitte pour rejoindre ma division, bien dans ma tête, bien dans mon corps... Pourquoi pas recommencer!

Vous l'avez adopté

Afin de mieux vous éclairer sur la pratique, nous avons questionné deux adeptes de la méthode qui ont préféré rester anonymes.

Tous deux ont pris contact avec l'un ou l'autre des praticiens pour des maux divers tels que des problèmes de dos, une maladie en cours ou encore un état de grand épuisement. La démarche était entreprise dans le but de diminuer les douleurs et l'un deux nous a confié qu'il recherchait également à se ressourcer. Nous leur avons demandé comment ils avaient vécu le moment et ce qu'ils avaient ressenti. Le premier témoin nous livra avoir été étonné de la chaleur des mains de la praticienne. Le deuxième nous dit: «C'était reposant et apaisant. Une sensation de bien-être».

Et après coup? L'un deux a remarqué une nette diminution des douleurs; il a été très réceptif au REIKI. Notre deuxième témoin déclare avoir retrouvé un grand apaisement, «une impression d'avoir rechargé les batteries».

Pour finir, tous deux tiennent à encourager les collègues qui souffriraient de maux physiques, d'une grande fatigue ou même d'une pression anormale, de bénéficier des apports du REIKI. «Je le conseille vivement! Cela m'a donné un coup de fouet et m'a aidé à me recentrer sur mes besoins essentiels. En deux mots: se réapprendre.»

Et alors... concrètement?

Les bienfaits du REIKI s'appliquent à plusieurs types d'affections, dont la dépression, les maux de tête récurrents, le stress, l'angoisse, la fatigue chronique, l'insomnie, les douleurs physiques, les allergies, le mal-être...

Afin de rendre le concept plus réel auprès des collaborateurs, le jeudi 2 février 2012, une présentation du REIKI a été réalisée par les prati-

ciens sous la forme d'un après-midi «portes ouvertes». Ils ont ainsi pu répondre aux différentes questions et compléter les informations, notamment par des démonstrations. Cette journée a été le préalable à des offres de soins individuels d'une durée de 45 minutes environ, gratuits mais dispensés sur le temps libre du collaborateur. ■

Laurie Shann



Patrick Haefliger en pleine séance de REIKI.



Partenaires

Le «Groupe d'appui tactique feu» (GATF) des sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne en appui du DARD

Depuis peu, la Police cantonale peut compter sur l'appui d'une unité composée de forces des sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne et de spécialistes du Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN). Elle a pour mission de conseiller le Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD) et de le soutenir avec du personnel et du matériel en cas d'intervention comportant des dangers relevant des domaines feu, chimie ou bactériologie.

Forcé en possession de produits incendiaires ou chimiques ayant des intentions criminelles et/ou suicidaires, menace d'attentat, prise d'otage, mutinerie ou feu dans un établissement pénitentiaire: autant d'interventions périlleuses qui nécessitent une coordination et une synchronisation parfaites pour tous les intervenants. Les risques humains sont élevés pour les auteurs, souvent en situation de détresse, comme pour les secouristes eux-mêmes. De quel produit inflammable dispose l'auteur? Comment est-il possible de l'éteindre s'il boute le feu? Quels sont les dangers pour l'intégrité corporelle des personnes impliquées?... A ces questions, il s'agit de répondre rapidement et efficacement. «Depuis plusieurs années, nous faisons le constat que lors de missions attribuées au

DARD, nous sommes confrontés à une lacune lorsque nous intervenons dans un milieu enfumé avec risque de feu ou d'explosion» précise le capitaine Philippe Bonzon, chef des Unités spéciales à la Police cantonale vaudoise. La Police cantonale entre en contact avec l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) et le SEVEN afin de poser les jalons d'une collaboration formalisée. Conscients des besoins réciproques, les partenaires paraphent une convention début février 2011. Cette convention, entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012, concerne l'engagement de sapeurs-pompiers et de l'ingénieur de piquet du SEVEN, au profit du DARD de la Police cantonale vaudoise. «Une gestion professionnelle d'interventions particulières nécessite une coordination parfaite au niveau

du terrain entre les partenaires issus de la police, des services du feu et de l'environnement. La collaboration doit être organisée, entraînée et le matériel nécessaire aux situations rencontrées réparti. C'est pourquoi, nous sommes très satisfaits de l'accord trouvé entre les partenaires, sur le modèle de ce qui se fait déjà à Berne depuis plus de 5 ans» se réjouissent le capitaine Bonzon et le lieutenant-colonel François Iff, inspecteur cantonal SDIS à l'ECA.

Le GATF, composé d'une vingtaine de sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne

La coordination de la création du GATF a été confiée à l'inspecteur cantonal François Iff de l'ECA. «Conscients de la très grande exigence des missions ainsi que de la nécessité d'une disponibilité élevée pour ce type de missions, nous sommes naturellement rapprochés du corps des sapeurs-pompiers professionnels de la Ville de Lausanne. Il a l'habitude d'opérer comme centre de renfort cantonal et, dans le cadre de ses missions spécifiques, il maîtrise la radioprotection et les produits chimiques. De plus, il dispose d'un effectif de recrutement important». Tous volontaires et triés sur le volet, ces pompiers professionnels ont été sélectionnés après avoir passé des tests d'aptitude exigeants organisés et validés par les policiers du DARD. «Le nombre d'interventions communes devrait heureusement rester faible, c'est pourquoi il est indispensable de dispo-



Le lieutenant-colonel François Iff.

ser d'hommes parfaitement rodés et pouvant se faire mutuellement une confiance aveugle. En outre, les membres du GATF doivent être disponibles 24h/24 et 365j/365».

Formation et soutien mutuels

Le GATF soutient la direction d'intervention du DARD pour toutes les questions en rapport avec le domaine des sapeurs-pompiers lors d'événements de nature policière impliquant des scénarios de menace tels que des incendies, des explosions et des dangers ABC (atomique, biologique, chimique). Il conseille le Détachement pour les aspects tactiques et techniques, procède à l'appréciation du risque lors de menaces spéciales,





par exemple en présence d'accélérateur de feu et apporte un soutien en personnel et matériel aux forces de police. «Tous les policiers du DARD ont été formés aux bases de la décontamination et sont maintenant titulaires du certificat de porteur d'appareil respiratoire» explique le sergent-major M., remplaçant du chef du DARD et responsable de la formation de l'unité. Concrètement, les membres du GATF instruisent les policiers d'intervention du DARD à l'utilisation d'agents d'extinction et à la manière d'intervenir dans un contexte de feu. De leur côté, les policiers forment les sapeurs-pompier aux aspects tactiques de la police et aux règles de comportement sur le lieu d'intervention. Les sapeurs-pompier pourront ainsi être appelés à intervenir équipés de gilets pare-balles et de casques de protection balistique. Aussi, un programme de formations de base et de perfectionnements continus a été mis sur pied, par le biais notamment d'exercices à l'échelle 1:1. «C'est évident, nous parlons le même langage sur le terrain! Les automatismes sont les mêmes malgré nos spécialités différentes. Nous avons pu le constater lors des formations communes partagées en 2011. C'est très positif et de bon augure en vue des éventuelles interventions à venir», constatent de

Trois questions à...

Le point de vue du responsable du GATF

Comment s'est déroulée la sélection des sapeurs-pompier pour le GATF? Dans un premier temps, nous avons procédé à une information aussi large que complète à l'ensemble de notre effectif professionnel quant aux interventions menées par le DARD et les missions dévolues aux membres du GATF. Ensuite, nous avons ouvert le processus de postulation sur une base volontaire, j'insiste bien sur cet aspect, pour les grades de sapeur à sergent chef en mettant l'accent sur l'aspect physique de l'engagement et les dangers potentiels qu'il présente. Ainsi, il incombait à nos hommes d'entreprendre la démarche volontaire en toute connaissance de cause. Au total, plus d'une vingtaine de pompier se sont annoncés et ont ensuite effectué une série de tests plutôt ardu, tant physiques que psychologiques, sous l'égide du DARD. Finalement, 17 volontaires ont été sélectionnés dont 4 chefs de groupe, ce qui correspondait à notre cible.

Qu'en est-il de la formation commune entre vos sapeurs-pompier et les membres du DARD?

Il me plaît d'abord de souligner que, malgré leurs expériences différentes, toutes les personnes ont rapidement trouvé leurs marques respectives et se sont trouvées sur la même longueur d'onde pour partager une vision commune et former un groupe homogène. Sur le plan psychologique, l'approche est différente: les sapeurs-pompier ont l'habitude d'agir en cours d'événement, après que le feu se soit déclaré ou qu'une explosion se soit produite, alors que le DARD déploie en général ses efforts pour empêcher qu'un événement ne se déclenche...

Le personnel du DARD a suivi un cours de protection respiratoire adapté à ses besoins spécifiques par les soins du DSI ainsi qu'un

cours chimique de base. Concernant mes hommes, ils ont été principalement initiés aux tactiques d'intervention propres au DARD pour adapter leur propre tactique d'extinction à celle d'engagement de leurs collègues policiers.



Lt Claude Casucci, en charge de la formation continue de la Division Secours Incendie (DSI) du SPSL et responsable du GATF.

Et dans la pratique, en avez-vous déjà tiré un enseignement?

Les intervenants équipés à la fois d'une protection balistique et d'un appareil respiratoire deviennent moins mobiles et rapides avec un poids total de l'ordre de 30 kg à porter. Quant à leur gabarit, il se montre plus volumineux si ce n'est encombrant, spécialement dans les espaces clos et restreints. La solution consiste donc à s'habituer à ces nouvelles contraintes de sécurité en s'exerçant et en maintenant sa forme physique.

Propos recueillis par Roland-Cl. Schwizgebel

concert les responsables de la police et des sapeurs-pompier. En vigueur depuis le 1^{er} mars 2012, la convention démontre déjà que les objectifs fixés par les partenaires sont remplis, à savoir augmenter le niveau de collaboration et se tenir prêts à intervenir dans les situations les plus complexes. Même si tous les responsables s'accordent à dire qu'ils espèrent dans la réalité n'avoir jamais à intervenir ensemble... ou que très rarement! ■

Olivia Cutruzzola



Présentation



Un week-end au cœur de l'action avec le Centre d'intervention régional (CIR) d'Yverdon-les-Bains

Dans le cadre de mon stage au sein de la Police cantonale vaudoise à la division presse et communication, j'ai demandé à accompagner les gendarmes sur le terrain pour avoir une idée plus concrète de l'activité de mes collègues. J'ai donc suivi durant un week-end les trois services qu'effectuent les unités d'intervention du canton. Des quatre Centres d'intervention régionaux (CIR) situés dans les quatre coins du canton - Est, Ouest, Nord, Centre - c'est celui d'Yverdon-les-Bains (Nord) qui m'a accueilli et m'a permis de faire connaissance avec les meilleures conditions.

Service 1

12h00: Nous sommes le vendredi 13 avril 2012, date fétiche pour commencer mon stage à l'Unité d'intervention d'Yverdon-les-Bains. Munie de mon gilet pare-balles, je me présente au CIR. Il est midi pile, l'heure à laquelle l'unité 14 prend la relève et s'informe auprès de l'unité 13 qui quitte son service.

12h15: Je vis ma première réunion d'unité. L'adj Jean-Philippe, chef de l'unité, fait le point avec son équipe. Ce tournoi est composé de 5 gendarmes: le sgt Patrick avec l'app David, l'app Stéphane avec l'app Thierry et l'adj Jean-

De gauche à droite: l'assistant de police Francis, l'app Stéphane, l'app Thierry, l'adj Jean-Philippe, l'app David, le sgt Gonzague, le cpl Jean-Noël.

Les missions des unités d'intervention (UI):

- Surveiller, prévenir, intervenir 24 heures sur 24 sur l'ensemble de la région Nord, tant au niveau judiciaire que circulation.
- Effectuer des accompagnements de transport.
- Participer aux services d'ordre liés aux manifestations (matches de foot, hockey, réunions à risque, par exemple) et renforts GMO (demandes autres cantons romands et Tessin).
- Service de circulation (enterrements, abbayes, courses cyclistes, etc).
- Gardes Tribunal.
- Escortes et gardes de détenus (EPO - La Croisée - CHUV - HUG).
- Interventions au CEP (Centre d'enregistrement et de procédure pour les requérants d'asile) à Vallorbe et procédure Dublin (expulsions).
- Présence préventive et intervention(s) à l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) d'Orbe.
- Renforts dans les postes, appuis dans les zones autonomes.

Les unités d'intervention d'Yverdon-les-Bains en chiffres:

- 8 véhicules d'intervention, 1 fourgon d'intervention, 1 véhicule banalisé et 2 motos
- 45 gendarmes répartis dans 5 unités, 6 assistants de police, 1 chef du Centre d'intervention régional (CIR), 1 remplaçant et 1 secrétaire
- Une couverture de 107'080 habitants sur une superficie de 874 km².
- Les gendarmes du Centre d'intervention régional d'Yverdon-les-Bains sont intervenus en 2011 pour 1127 accidents de la circulation, dont un mortel; 433 ivresses dont 52 ont entraîné un accident et la saisie de 247 permis de conduire; plus de 4000 rapports et enquêtes (incendie, pollution, stupéfiants, violences domestiques, etc.)

Philippe qui se retrouve seul puisque le gdm Alain est absent. En patrouille de réserve, le sgt Gonzague et le cpl Jean-Noël s'occuperont de mon encadrement sur le terrain.

13h00: Les présentations faites, les lieux visités, pas le temps de s'attarder. Une première audition est prévue avec un prévenu et j'ai la chance de pouvoir y assister. J'observe attentivement comment ce jeune homme endosse petit à petit différents statuts dans l'enquête. Le seul moyen d'identifier l'auteur du délit est une photo prise par un radar sur l'autoroute. La qualité n'est pas très bonne mais les gendarmes adoptent rapidement un autre ton se rendant bien compte que le suspect est innocent. Voilà toute l'ambiguïté d'une audition: le sujet peut passer en quelques instants du statut de PADRE (personne amenée à donner des renseignements) à celui d'auteur présumé et vice versa. Les gendarmes doivent par conséquent être attentifs à la tournure que prend l'affaire pour adapter leur comportement et leurs questions. Rien n'est donc laissé au hasard. Le rapport doit être précis et complet.

14h30: Après une bonne heure de discussion, le sgt Gonzague, le cpl Jean-Noël et moi-même prenons la route à bord d'un véhicule de service. La patrouille commence. Nous roulons environ 10 minutes quand un appel

radio retentit. Un cambriolage dans la maison d'un particulier. Nous entrons l'adresse dans le «smartphone» pour nous rendre sur les lieux. L'infraction a eu lieu au rez-de-chaussée; une fenêtre a été brisée par le jet d'une pierre. Première étape: nos deux gendarmes inspectent la scène à l'extérieur puis à l'intérieur. Et,



observation surprenante: les pièces du bas ont été fouillées mais rien n'a été dérobé. Seul indice de la visite: le congélateur est ouvert. Gonzague m'informe que ce genre de délit est assez fréquent et qu'il s'agit bien souvent de personnes sans domicile qui ont faim. Deuxième étape: le sgt fait le tour du quartier pour interroger les voisins. Ont-ils observé quelque chose de particulier ces trois derniers jours? Troisième et dernière étape sur le terrain: enregistrer la plainte.



16h00: Quelques autres interventions: une lumière défectueuse dans un tunnel, une livraison de matériel au poste de Gendarmerie de Payerne, un secteur de l'A9b à sécuriser au vu des fréquentes visites d'une biche...

19h00: Selon les gendarmes, la journée a été particulièrement calme. Je rentre donc à Lausanne en ayant conscience que le réveil sera des plus matinaux.

Service 2

4h00: Samedi 14 avril 2012, j'arrive au CIR pour entamer le service n°2. Le début de la nuit fut agité mais pas d'affaire à suivre. Sauf peut-être le message d'un inspecteur de la Police de sûreté: *Attention! Précaution! Urgent! Un individu dangereux armé circule dans un véhicule X avec le numéro de plaque X. A suivre discrètement et contacter le DARD pour appréhension.* Me voilà rassuré.

4h15: Nous partons patrouiller équipés de l'instrument utile à cette heure-ci, un éthylo-mètre. La nuit est calme. Nous arrêtons quelques chauffeurs qui semblent tanguer pour les contrôler. Mais ce soir là, heureusement, tous sont responsables.

5h30: Petite visite au centre de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) à Orbe. Une cinquantaine d'hommes vivent dans cet endroit confiné. Il faut savoir qu'il y a fréquemment des dérapages dans et aux alentours du centre. Ces hommes sont en attente de renvoi dans leur pays, n'ayant pas obtenu l'asile. Ils vivent dans ce petit centre certes organisé pour leur fournir le nécessaire mais qui n'est pas très chaleureux. Afin d'échapper à la réalité, les résidents trouvent souvent leur réconfort dans l'alcool. Et c'est généralement dans une ambiance d'ivresse qu'ont lieu les agressions. Voilà pourquoi la gendarmerie et la police communale interviennent régulièrement dans ce secteur. Depuis le temps, elle collabore efficacement avec les gardiens de sécurité. Ce soir-là, tout le monde dort paisiblement.

6h15: Nous reprenons la route. Direction le centre pour le petit déjeuner. Moment convivial entre les gendarmes. Ils se connaissent bien, les vannes et autres anecdotes fusent. Nous prenons le temps d'échanger. Ces hommes aiment le risque, l'action, l'adrénaline. Je ressens également beaucoup de pression sur leurs épaules: personnages publics au service de la population, ils sont sans cesse exposés sur la scène publique et n'ont pas le droit à l'erreur. Ils ont à cœur de valoriser la réputation de la profession. Des vies dépendent de leur savoir-faire. Le répit n'existe pas, il suffit d'un seul coup de fil pour que la maison s'enflamme. Disponibilité, professionnalisme, humilité, calme, selon l'adj Jean-Philippe voici quelques qualités requises pour être un bon gendarme.



8h00: Après quelques démarches administratives remplies, nous reprenons la route direction Le Creux. Nous devons nous rendre à la douane de Vallorbe pour une raison bien précise. Hier, la patrouille des app Thierry et Stéphane s'est occupée d'une affaire de faux billets. Un homme s'est rendu à la poste avec des billets de 100 euros dont deux ont réagi positivement au test du stylo. Le rôle de nos gendarmes aujourd'hui est donc d'analyser les billets au poste de contrôle du Corps des gardes-frontière. Jean-Yves, garde-frontière, m'explique; les rayons UV permettent d'observer si les teintes correspondent bien à un dégradé orange. Les faux billets de la veille sont extrêmement bien réalisés puisque seule cette distinction ne correspond pas à un authentique. Notre investigation s'arrête là; la brigade financière prendra le relais.

10h00: C'est calme! Seule une allée parsemée de rondins de bois nous oblige à nous arrêter pour débarrasser la route de ce qui pourrait constituer un danger important. Le gendarme porte de multiples casquettes: il a tout autant des missions relationnelles qu'une activité de mise en sécurité de l'environnement afin de protéger les citoyens. Aujourd'hui, pour notre patrouille, ce furent des bûches, alors que la patrouille n°2 s'est chargée, 4 heures plus tôt, d'escorter deux ânes égarés sur la route. Ces derniers, bien qu'inoffensifs, présentaient un réel danger pour les automobilistes de la région. Situation cocasse et sujette aux moqueries des collègues, mais mine de rien, pas facile pour les gendarmes de trouver le propriétaire en pleine nuit dans une campagne truffée de fermes et d'étables.

12h00: Rentrés au bercail, les gendarmes ont toujours de la paperasse à remplir, des démarches administratives à faire, des comptes à rendre. Une quinzaine d'hommes se croisent, se bousculent, échangent des informations... Je m'éclipse.

Service 3

19h00: J'ai un peu dormi durant l'après-midi, repris des forces et me sens d'attaque. Le sgt Gonzague, le cpl Jean-Noël et moi-même partons en patrouille direction Chavornay. Il fait bientôt nuit, les routes sont mouillées, nous discutons...

20h00: Tout à coup, l'œil aiguë du sergent remarque un véhicule suspect. De mon côté, surprise, je ne voyais rien d'anormal. Et pourtant... Nous immobilisons la voiture pour procéder aux contrôles habituels. Le conducteur n'a pas de permis de conduire valable ni de carte d'identité et pas non plus de carte grise pour le véhicule qui a des plaques françaises.

Bingo! La situation semble nous indiquer que nous sommes tombés sur un os. Jean-Noël appelle une patrouille en renfort car nous allons devoir les emmener au poste. Fouilles au corps, menottes dans le dos et les deux patrouilles embarquent les suspects. Arrivés au poste, tout s'accélère. Les deux prévenus sont mis en box de maintien. Les gendarmes s'occupent de fouiller le véhicule de fond en comble. Les suspects sont également examinés: fouilles corporelles, prises d'empreintes à l'aide du Automated fingerprint identification system (AFIS) qui est le système permettant l'identification des personnes à l'aide de leurs empreintes digitales. Celles-ci sont directement envoyées à Berne dans le fichier national des empreintes digitales de l'Office fédéral de la police (FEDPOL) qui vérifie si les prévenus ont déjà commis des délits et été identifiés. Résultats des investigations: nos deux jeunes hommes sont bien connus des services de



Trois questions à...

L'adj Alberto Gianferrari, remplaçant du chef CIR Nord

Quelles sont les particularités de l'intervention dans votre région du Nord?

La région Nord se compose d'un Centre d'intervention régional et de 7 postes de Gendarmerie, dont 3 zones autonomes (Ste-Croix, Payerne-Avenches, Le Sentier). Bien que dévolus à la première intervention, les collègues des Unités d'intervention (UI) traitent un maximum d'affaires de A à Z. Ils interviennent sur un territoire qui s'étend de La Vallée de Joux à La Broye vaudoise, ainsi que sur le réseau autoroutier A1 - A5 - A9b (environ 89,5 km de routes nationales). L'intervention sur ces secteurs

d'autoroute, qui comprennent de nombreux ponts, tunnels, viaducs, galeries / tranchées, implique une attention soutenue et une extrême rigueur. Les UI CIR Nord couvrent la plus grande portion du réseau autoroutier vaudois.

Avez-vous le sentiment que le travail du gendarme d'intervention a évolué ces dernières années, tout comme d'ailleurs la criminalité?

Oui, de spécialiste en circulation, le gendarme des Unités d'intervention est devenu polyvalent, puisqu'il traite aussi bien les affaires judiciaires que celles de circulation. Sa formation a été adaptée en conséquence, notamment par des cours de remise à niveau.

L'entrée en vigueur de CODEX en janvier

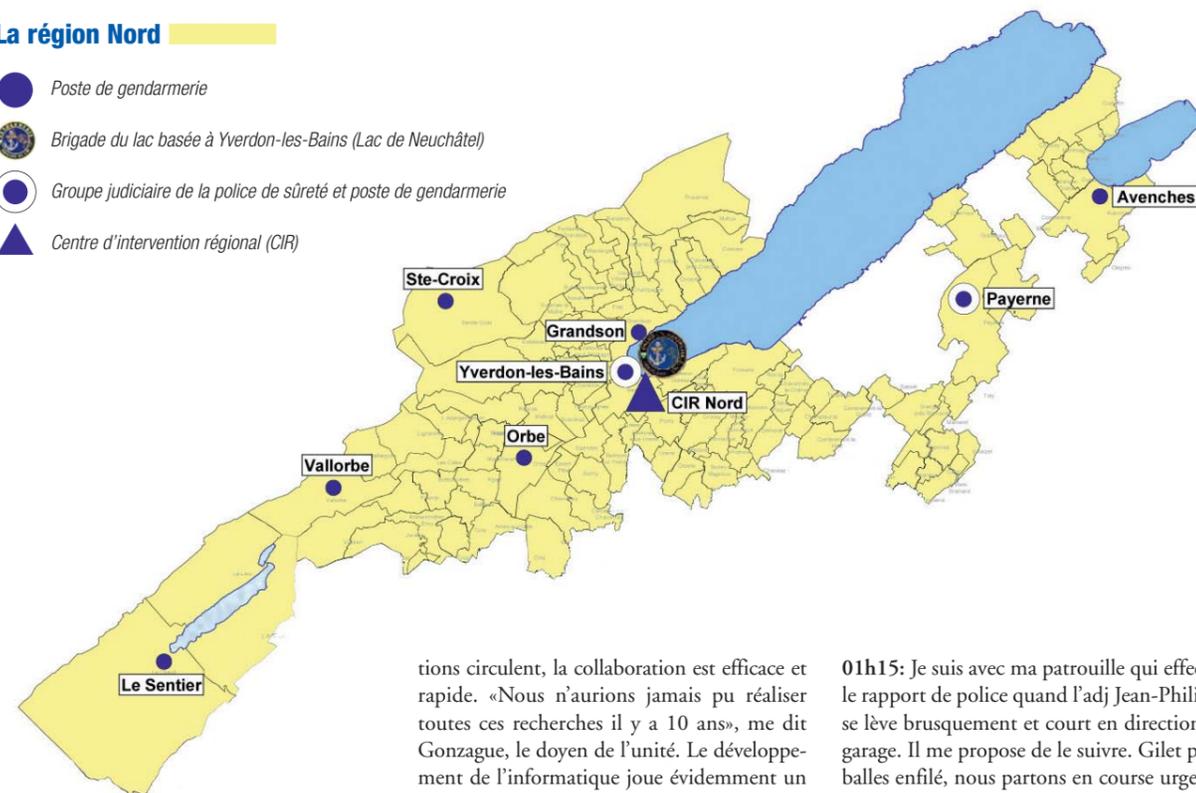
2011 a considérablement alourdi le travail administratif et les procédures, au détriment du travail de terrain. La violence et les incivilités sont elles aussi en augmentation. Une formation soutenue et un équipement adéquat permettent cependant d'y répondre.

Que diriez-vous à un jeune qui souhaite embrasser la carrière de gendarme?

C'est une belle profession, aussi variée qu'intéressante. Néanmoins, on ne peut que recommander à un futur candidat qu'il effectue tout d'abord une solide formation professionnelle, et qu'il séjourne à l'étranger, notamment pour apprendre les langues. Son vécu est un réel atout pour la profession.

La région Nord

-  Poste de gendarmerie
-  Brigade du lac basée à Yverdon-les-Bains (Lac de Neuchâtel)
-  Groupe judiciaire de la police de sûreté et poste de gendarmerie
-  Centre d'intervention régional (CIR)



police. Le conducteur est même interdit de séjour sur le territoire suisse. Et un mystère règne toujours autour de la provenance du véhicule. Les plaques sont françaises, il va donc falloir collaborer avec nos voisins français. C'est le Centre de collaboration policière et douanière (CCPD) qui va permettre à nos gendarmes de savoir qui en est le détenteur.

21h15: Toutes ces démarches s'enchaînent sans encombre. Je suis impressionnée de constater que même au milieu de la nuit les informa-

tions circulent, la collaboration est efficace et rapide. «Nous n'aurions jamais pu réaliser toutes ces recherches il y a 10 ans», me dit Gonzague, le doyen de l'unité. Le développement de l'informatique joue évidemment un rôle primordial dans le recensement complet des renseignements, la rapidité de diffusion à l'interne et la précision de la communication.

22h30: L'unité se met à table autour d'un repas préparé par l'assistant de police. Un moment qui permet à nos gendarmes de faire le point sur les activités du soir, un moment qui permet de relâcher la pression. Enfin... C'est ce que je pensais naïvement! Appel radio, les patrouilles s'agitent et partent couvrir un accident de la route et une affaire de tapage nocturne. Mon équipe est de son côté toujours immobilisée sur l'affaire des cambrioleurs.

01h15: Je suis avec ma patrouille qui effectue le rapport de police quand l'adj Jean-Philippe se lève brusquement et court en direction du garage. Il me propose de le suivre. Gilet pare-balles enfilé, nous partons en course urgente. Petit avertissement: «Vous n'avez pas peur en voiture?». Je crois que non... Nous ne savons pas grand-chose sur ce qui s'est passé. L'appel radio disait: «Agression dans le train Lausanne-Vallorbe». Départ pour le terminus de la ligne. Il pleut, les routes sont extrêmement glissantes; les feux bleus se reflètent sur l'eau. L'adj est prudent mais nous fonçons à vive allure sur l'autoroute. Je ne suis pas impressionnée car je ne me rends pas compte de la vitesse. Les autres véhicules me semblent rouler à 80 km/h. C'est une tout autre histoire lorsque nous quittons l'autoroute. Nous ralentissons mais ce sont les routes sinueuses et plus étroites qui, cette fois-ci, me font un peu peur.

J'ai entièrement confiance en mon pilote mais les éléments extérieurs incontrôlables m'inquiètent. L'adrénaline est bien là.

01h25: Nous arrivons à Vallorbe, direction le Centre d'enregistrement et de procédure (CEP), où nous espérons récolter des informations. Un agent d'une société de sécurité mandatée pour assurer la protection du centre nous accueille. Je découvre ainsi une nouvelle forme de collaboration dans le travail de gendarme. En effet, ces agents font souvent appel à la gendarmerie pour intervenir lorsque la situation dégénère au centre. Il faut savoir qu'en moyenne, 250 personnes logent dans cet espace limité. Enfants, femmes, hommes de nationalités différentes attendent les retours du Service de la Population (SPOP) et de l'Office des migrations (ODM), pour savoir s'ils ont le droit de rester sur le territoire suisse. C'est un requérant d'asile qui nous indique qu'il y a en effet eu une altercation dans le train Lausanne-Vallorbe entre une jeune demoiselle et apparemment trois Maghrébins. Bingo! Quelques mètres plus bas, nous retrouvons la petite équipe. Interpellation et contrôle d'identité. Ce sont des demandeurs d'asile. L'adj appelle une patrouille en renfort. Il passe plusieurs coups de fil avec les

différentes personnes impliquées dans l'affaire, soit la Centrale d'engagement et de transmission (CET) qui a recueilli le premier appel au secours via le 117, une patrouille du CIR Centre qui est à la recherche de la victime et une femme témoin résidant à Vallorbe. L'app Thierry et moi-même allons la chercher à son domicile pour qu'elle puisse identifier l'agresseur. Selon ses dires, un homme immobilisait une jeune femme pour essayer de l'embrasser. Cette dernière criait mais personne n'est intervenu. Elle est fébrile, notre gendarme tente de la rassurer. Nous sommes donc dans le véhicule banalisé avec les vitres teintées à l'arrière et nous passons devant les trois individus. Elle reconnaît immédiatement l'agresseur. Le ton entre notre équipe et les suspects change rapidement. Nous savons qu'ils mentent, ce n'est plus acceptable. Malheureusement nous ne pouvons rien faire mis à part établir un rapport et avertir le SPOP qui va bien entendu inscrire cet incident dans le dossier du jeune homme.

02h10: Après les avertissements de circonstance, nous rentrons. Nous prenons le temps de discuter dans la voiture. L'adj m'explique le travail assidu que son équipe exerce au quotidien afin de garder un sang-froid infail-

«Le gendarme doit avoir tout autant une résistance au stress qu'une capacité à l'empathie s'il veut agir de manière adéquate à chaque type d'intervention.», me confie Jean-Philippe.

02h30: Nous arrivons au CIR Nord; la tension redescend et la fatigue me gagne. Mais très vite un appel radio nous informe d'un cambriolage à Baulmes. Cette fois-ci j'embarque dans le véhicule de l'app David et du sgt Patrick. Feux bleus allumés, nous nous déplaçons rapidement sur les lieux. Je découvre là encore une nouvelle caractéristique du métier: ne pas se résigner et garder la conviction de résoudre l'affaire. Arrivés sur place, nous effectuons une ronde en cherchant un véhicule correspondant à la description du témoin. Mais pas évident quand la patrouille arrive un certain temps après les malfaiteurs. Ils ont souvent déjà eu le temps de prendre la fuite.

03h45: Nous sommes au poste. Je revis pour la dernière fois l'agitation de la relève des unités. Mes gendarmes ont le nez fourré dans la paperasse. Je me retire donc, des souvenirs plein la tête. Quel week-end! Tant d'aventures pour une citoyenne telle que moi et pourtant le travail normal pour nos gendarmes du CIR Nord qui ont qualifié mes trois jours de stage de «plutôt calme». ■

Laurie Shann



12-132_CS

LA NOUVELLE SUBARU XV 4x4 EST ARRIVÉE.
À PARTIR DE FR. 25'900.- (PRIX DE LANCEMENT).

- >>> Symmetrical AWD.
- >>> Disponible avec boîte automatique CVT Lineartronic™.
- >>> Disponible avec moteur SUBARU BOXER DIESEL.
- >>> 5 étoiles à l'EURO NCAP 2012.

1,6 litre essence (114 ch) avec boîte manuelle 2x5 vitesses ou automatique CVT,
 2,0 litres essence (150 ch) avec boîte manuelle 6 vitesses ou automatique CVT,
 2,0 litres diesel (147 ch) avec boîte manuelle 6 vitesses.



Emil Frey SA, Crissier
www.emilfreycrissier.ch

SUBARU
 Confidence in Motion



Por- trait

M. et M^{me} Poitou tirent leur révérence

49 ans et demi qu'il cuisine notre chef du DSR de la Police cantonale vaudoise. Monsieur Poitou est une personnalité qui a marqué le centre de la Blécherette. Arrivé en 1992 avec sa femme Monique, cela fait exactement 20 ans qu'il nourrit gendarmes, inspecteurs, officiers et autres employés de l'Etat.

Rien ne prédestinait pourtant Monsieur Poitou à s'occuper des fourneaux de la Polcant. Après une école hôtelière de cuisine réalisée à Dijon, il est arrivé un peu par hasard à Montricher pour y travailler en tant que cuisinier. Il n'a que 17 ans lorsqu'il vit ses premières expériences culinaires avec les produits du terroir suisse. Son parcours dans les cuisines helvétiques continua au fameux Café vaudois à Lausanne avant d'être interrompu par ses obligations militaires dans les régiments français. Durant une année, il est alors chef de cuisine et apprend à mitonner à grande échelle puisque ce n'est plus pour 50 personnes mais pour 1500 soldats que les

assiettes doivent tourner. Il nous confia: «Ce fut une excellente formation pour la cuisine de collectivité» qui sera par la suite son activité principale.

Un couple exemplaire

C'est en 1973, alors qu'il a 24 ans, que la société DSR est venue le chercher à la Croix Blanche à Epalinges pour lui proposer la gérance d'un restaurant. Il faut savoir qu'à l'époque l'entreprise n'engageait que des couples. M^{me} Poitou, nous ne vous en avons pas encore parlé! Pourtant il le dit lui-même: «Sans ma femme je n'aurais rien pu faire». Après 42 ans de mariage, cette équipe complémentaire au boulot et complice à la maison fonctionne parfaitement bien. Sous la casquette professionnelle, elle s'occupe de l'accueil, de la comptabilité, de la gestion et de tout ce qui concerne l'administration; il gère la cuisine, la création, les commandes et tout ce qui concerne les fourneaux.

Ce duo indissociable a géré trois restaurants du DSR avant d'arriver à la Police cantonale vaudoise, dernier échelon de sa carrière professionnelle. «Ce que nous avons vécu ici, c'est une belle histoire.» Et nous pouvons le confir-

mer en chiffres: plus de 250 assiettes par jour, 1'200'000 repas et plusieurs centaines de banquets pour les réceptions, tout ça en 20 ans d'activité. Le couple nous révèle: «Chaque restaurant est un nouveau challenge. Il faut être attentif aux retours des clients, écouter, apprendre à connaître les goûts. Et il faut le dire, au début les commentaires étaient virulents.» Mais ils ne se laissent pas démonter. Au contraire! «On s'est battu toute notre vie pour ne pas avoir une cantine mais un restaurant d'entreprise. Pour le respect du métier, on a cherché à introduire ici une cuisine plus raffinée. On a le plaisir de faire, le plaisir de se faire plaisir.» L'objectif était d'instaurer une certaine ligne, c'est-à-dire affiner les menus, proposer une assiette plus esthétique, une recette pensée et travaillée. Chef Poitou, au caractère bien trempé comme vous le connaissez peut-être, impose donc une cuisine plus sophistiquée et met à la carte un deuxième menu *Spécialités*, souvent composé de poisson. M^{me} Poitou le dit avec des yeux qui brillent: «Les spécialités de mon mari ce sont les poissons et les sauces. Il a ce talent de savoir harmoniser les goûts.» Il faut dire que notre binôme ne ménage pas sa peine. Les 14 premières années, lorsque les écoles étaient encore à la Blécherette, le res-



L'équipe du DSR au complet, de gauche à droite: Nathalie Ropraz, Patricia Nobs, Denis Fauré, Monique Poitou, Gérard Poitou, Chantal Robert, Pascal Gorris.

de la famille et des amis, se balader, aller au théâtre et au cinéma, lire, écouter leurs disques de Goldman, Johnny, Joe Cocker, Julien Doré... Madame aimerait reprendre la photo, et Monsieur bricoler dans leur maison valaisanne. Mais attention, tout en se ménageant pour préserver leur santé. Et la cuisine dans tout ça?! Elle ne les quitte jamais. Chef Poitou aimera toujours mijoter des bons petits plats pour sa femme, ses amis et sa famille. Jusqu'au bout, ils garderont une envie généreuse de recevoir et de faire plaisir. ■

Laurie Shann

taurant était ouvert matin, midi et soir, 7 jours sur 7. Sans compter les deux grands moments forts que sont le G8 en 2003 et l'Euro foot en 2008. Pendant ces périodes-là, le DSR était ouvert non-stop de 6h30 à 2h30 du matin. Ils en ont vécu des aventures à la Polcant mais quand nous leur demandons quel moment le plus marqué, Monique nous répond sans hésiter: «Lorsque mon mari a eu son infarctus durant l'été 2011. La solidarité et la gentillesse des gens nous ont énormément touchés. Malgré le contexte, je me suis sentie entourée et soutenue.» En effet, le couple a reçu tous les jours des courriers et des messages sympathiques qui les ont aidés à surmonter cette épreuve.

Une retraite méritée

Mais aujourd'hui: «Avec le coup que j'ai pris, je suis content de m'arrêter. J'ai beaucoup donné, j'ai eu beaucoup de plaisir mais il est temps de me retirer. C'est le moment!» Et oui, les Poitou quittent la Polcant l'été prochain pour le Valais, plus exactement à Randogne, village d'origine de M^{me} Poitou. Ils désirent tous deux retourner aux racines car comme le dit lui-même M. Poitou: «je suis un déraciné mais je me suis naturalisé en Valais. Chez moi c'est là-haut!» Leur premier objectif de retraités est de rattraper le temps qu'ils n'ont pas eu jusqu'à présent. Ils désirent ainsi se rapprocher



Réalisez chez vous Brochette de pommes sur crème à la réglisse & confiture de carottes par Gérard Poitou

4 personnes
1 heure de préparation
6 min. de cuisson pour les pommes

Ingrédients:

- 4 pommes Golden moyennes
 - 4 bâtons de réglisse
 - 15 g de beurre
 - 20 g de sucre
- Crème anglaise**
- 110 g de sucre
 - 5 jaunes d'œufs
 - ½ l de lait
- 2 cc de crème de réglisse

Confiture de carottes

- 300 g de carottes
- 300 g de sucre
- 0,5 dl d'eau
- 1 gousse de vanille
- Quelques gouttes de citron

Trucs & Astuces

Une petite feuille de menthe pour décorer. Le solde de confiture est délicieux sur une tartine. Vin recommandé: Dôle Blanche.

Recette

La veille: préparer la crème anglaise et la confiture de carottes.

Crème anglaise: chauffer le lait dans une casserole. Pendant ce temps, battre les jaunes d'œufs avec le sucre. Verser le lait chaud sur ce mélange, battre rapidement. Remettre dans la casserole et bien mélanger. Retirer avant ébullition. Ajouter la poudre de réglisse. Bien mélanger le tout. Débarrasser. Mettre au frais recouvert d'un film alimentaire.

Confiture de carottes: peler et couper les carottes en petits morceaux et les laver. Les cuire à l'eau légèrement sucrée. Egoutter, puis mixer. Mettre dans une casserole avec le 0,5 dl

d'eau, le sucre, la gousse de vanille et les quelques gouttes de citron. Cuire doucement jusqu'à l'obtention de la confiture. Débarrasser. Mettre au frais recouvert d'un film alimentaire.

Le lendemain: peler les pommes, les évider en les gardant entières. Les couper en rondelles assez épaisses de 6 mm environ. Les passer à la poêle antiadhésive avec le beurre et le sucre. Les débarrasser et les garder tièdes.

Dressage

Sur une grande assiette, disposer la crème anglaise très froide au milieu. Mettre la confiture dans une poche à douille et faire une bordure autour de la crème anglaise. Enfiler les pommes sur le bâton de réglisse et poser délicatement sur la crème anglaise.



Prévention de la criminalité

De la surveillance mutuelle des habitations (SMHab) au concept Police Population, 20 ans se sont écoulés...

L'idée de faire participer la population à sa propre protection et de nouer, par ce biais, des contacts plus étroits avec le citoyen est née, au début des années 90, dans l'esprit du Commandant de l'époque, M. Pierre AEPLI. Il en délégua la mise en œuvre au cap Arnold Moillen et au com adjt Jean-Pierre Crettenand, alors respectivement officier de la Gendarmerie et chargé de prévention à la Police cantonale vaudoise.

Le neighbourwatch. De quoi s'agit-il? C'est un concept importé, il y a une vingtaine d'années, des pays anglo-saxons. Il repose sur le principe de la surveillance de quartier, une sorte de programme d'aide réciproque entre voisins dans le but de réduire les risques de cambriolage. Le Commandant de l'époque, Pierre Aepli, avait pu observer l'efficacité d'une telle pratique à l'occasion de ses déplacements professionnels dans les pays anglo-saxons. Il en délégua la mise en œuvre au capitaine Arnold Moillen, secondé dans cette mission par le chargé de prévention, le commissaire adjoint Jean-Pierre Crettenand. Celui-ci a accepté de répondre à nos questions, tandis qu'il coule des jours heureux à la retraite depuis le 1^{er} juillet 2007.

Qu'avez-vous pensé, Jean-Pierre Crettenand, lorsqu'en 1992 le Cdt Aepli vous a confié cette mission?

C'était un challenge extraordinaire que nous avions à cœur de relever avec le capitaine Moillen! Il fallait prendre notre bâton de pèlerin et aller au contact des autorités communales dans le but de les faire adhérer. C'était un gros travail d'information et de persuasion.

Notre fierté est d'autant plus grande que ce concept touche actuellement près d'une centaine de communes vaudoises et qu'il est unique en Suisse. Comme j'avais coutume de l'affirmer à l'époque: «Il n'y a pas de précurseurs, il n'y a que des retardataires!»

Le com adjt Jean-Pierre Crettenand entouré par le gérant de sécurité, l'adjt Christian Borloz et le cap Arnold Moillen, aujourd'hui retraité.

Comment étiez-vous accueillis à l'époque?

Très favorablement par la population! Nous répondions à un réel besoin car prédominait un sentiment d'insécurité en raison de la recrudescence en matière de cambriolages, notamment sur l'arc lémanique. Nous avions d'ailleurs débuté l'expérience par la région de Terre Sainte - Founex, Commugny, Mies et Coppet - où les habitants étaient les plus touchés. Lors de nos séances d'information, nous faisons salle comble! On leur proposait de mieux faire connaissance entre voisins et d'adhérer au concept proposé. Nul substitut à l'action policière, nous avançons l'idée de fédérer les bonnes volontés et de raviver une solidarité de bon aloi. Nous étions partis dans une logique de combattre les délits contre le patrimoine. Mais bien vite, grâce à un questionnaire élaboré à cet effet, nous avons pris connaissance des réelles préoccupations des Vaudois. Au premier désagrément des vols vinrent s'ajouter les infractions et nuisances liées à la circulation ainsi que les

La Police cantonale vaudoise, par sa division prévention de la criminalité, va régulièrement au contact de la population. Ici, lors de la manifestation Habitat&Jardin.

actes de vandalisme. Une demande itérative dominait toutefois: celle de voir une plus grande présence policière caractérisée par des patrouilles pédestres.

Que diriez-vous aux responsables actuels de la prévention criminelle, à l'occasion du 20^e anniversaire de la SMHab?

Il faut continuer dans la même voie! Si l'objectif de ce concept est de réduire les risques d'être victime d'un cambriolage ou de toute

autre acte criminel, ils ne peuvent pas avoir la prétention d'éradiquer la criminalité! Elle existera toujours... Mais il faut continuer à informer, à échanger, à partager des informations avec les autorités vaudoises et la population. La répression ne fait pas tout, il faut encore davantage renforcer la prévention. Collaborer avec la police, si cela peut permettre d'éviter qu'un délinquant ne sévisse, c'est faire preuve de civisme et d'esprit citoyen! Il faut se battre pour que ces valeurs perdurent.

O.C.

La SMHab évolue et s'adapte...

«Aidez-vous, la Police vous aidera!». Le message délivré par le Commandant Jacques Antenen, à l'occasion du bilan de la criminalité 2011, illustre à lui tout seul l'esprit du concept SMHab qui fête son 20^e anniversaire cette année. Pour lutter contre les cambriolages et la délinquance, il faut être informé et organisé. Le concept de prévention de la Surveillance mutuelle des habitations offre ces avantages à la population. Les fondamentaux du concept sont la solidarité, le partenariat, la responsabilité et le civisme. A l'occasion de cet anniversaire, le concept évolue en un partenariat plus général de lutte contre la criminalité. Ainsi, le terme de «surveillance mutuelle» est supprimé pour ne garder plus que celui de «police population». Car il s'agit bien ici d'un partenariat entre tous, qui doit englober d'autres aspects de la délinquance et ne plus se limiter aux seuls cambriolages. Implantés dans une centaine de communes du canton, ces réseaux de solidarité citoyenne permettent à la Police cantonale d'informer tous les mois leurs membres de l'évolution de la criminalité locale et, surtout, de les conseiller afin de se protéger des malfrats. Par des messages envoyés par courriel (Infoprev), le concept sert aussi à alerter très rapidement les habitants d'une région lorsque débute une série de délits: cambriolages, tentatives d'escroqueries, etc. Le partenariat englobe aussi des associations professionnelles (commerces, garages, Gastro Vaud, société des Hôteliers, etc.). Des documents illustrant la campagne «Adoptez 3 réflexes sécuritaires» et des brochures didactiques incitant à la lutte contre les cambriolages sont à disposition du public.

O.C.



Deux questions à...

Pierre Aepli, ancien Commandant de la Police cantonale vaudoise et instigateur, au début des années 90, du concept SMHab.

A la vue de vos multiples expériences à l'étranger et de l'évolution de la criminalité en général, quelle est aujourd'hui votre vision d'une police de proximité et d'un tel concept «Police-Population»?

Les réformes policières s'inspirent toutes aujourd'hui du modèle anglo-saxon du Community Policing. Repris par l'Europe du Nord et implanté avec plus ou moins de succès dans toutes les régions où la communauté internationale vient en aide aux pays en reconstruction ou en transition vers la démocratie, ce modèle associe police et société civile dans la formulation et la mise en place des réponses à apporter aux problèmes de sécurité. C'est un concept plus large que celui de police de proximité qui n'aspire généralement qu'à augmenter la visibilité de la police dans certaines zones. Le Community Policing englobe trois domaines:

- la stratégie opérationnelle qui postule l'engagement ciblé de différents types de patrouilles en fonction des données fournies par l'analyse du renseignement;
- la coopération avec la population – prévention, conseils, surveillance;
- le recours à une méthode participative et rigoureuse d'analyse des problèmes de sécurité.

C'est pourquoi, j'ai toujours considéré que le concept de surveillance mutuelle n'était qu'une pièce d'une stratégie plus vaste qui passait par le développement des capacités d'analyse opérationnelle - d'où la création de la coordination judiciaire - la formation à l'approche des problèmes et à la prise de décision et une meilleure coopération avec la société civile et la population, que ce soit par la communication, les programmes de prévention dans les écoles, la surveillance mutuelle ou encore l'activité de conseil dispensée par les gérants de la sécurité. Je pense avoir réussi dans la mise en place de ces mesures sans avoir cependant pu réaliser l'intégration des polices vaudoises qui aurait permis d'atteindre la masse critique nécessaire à la plus grande flexibilité des moyens, seule à même de répondre à la mobilité toujours plus grande de la criminalité.

La population est inquiète du développement de la criminalité mais en même temps, nous vivons une période de grand individualisme, pensez-vous qu'un concept



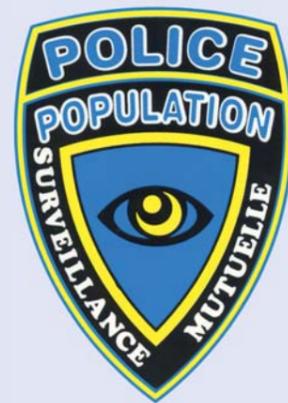
basé sur la solidarité et l'action civique a encore de l'avenir?

Les relations police-population sont pour moi l'une des bases de l'efficacité opérationnelle. Il y a deux types de situation, celle des régions où la police, parce qu'elle a été un instrument d'oppression, doit aujourd'hui regagner la confiance de la population et celle de nos pays démocratiques où elle jouit d'un taux de confiance élevé mais où l'individualisme dominant peut nuire à la coopération désirée. Dans ces deux cas, un système qui rapproche police et population et renforce la solidarité est utile. Je dirais même que chez nous, il répond à un besoin, comme l'ont montré les liens d'amitié qui se sont noués au sein de plusieurs réseaux. La police doit lancer l'opération puis elle doit l'accompagner mais ce n'est que si les citoyens la reprennent à leur compte qu'elle aura du succès. J'aimerais aussi souligner un effet indirect de ce concept: il a constitué pour la Police cantonale un magnifique instrument de communication et de

relations publiques, depuis vingt ans, et ça continue.

En conclusion, le concept de surveillance mutuelle n'a été qu'un élément, important, d'une stratégie opérationnelle plus globale que la police cantonale a mise en œuvre. ■

O.C.



La 17^e Montée du Nozon a rencontré un vif succès!



Sur le vif

gérée par une brigade constituée de collaborateurs de la Police de sûreté, anciens cuisiniers ou boulanger-pâtisseries, et de leurs proches. Ils ont servi plus de 350 repas et autres en-cas forts appréciés durant cette journée sportive. L'intégralité des fonds récoltés durant cette manifestation est reversée à Fond'action contre le cancer, une fondation privée suisse, reconnue d'utilité publique. Elle finance le développement de nouvelles thérapies, ne disposant d'aucune subvention gouvernementale. Elle compte donc sur la générosité du public pour financer la recherche appliquée aux patients. Revivez cette journée «coup de cœur» en images... ■

O.C.



La fondation SURGIR à la Police cantonale vaudoise

Le 25 avril 2012, la Police cantonale vaudoise a eu l'honneur d'accueillir M^{me} Thibault, présidente de la Fondation Surgir qui se bat depuis des années contre les violences faites aux femmes dans le monde. Dans le cadre de cette conférence, inspecteurs et gendarmes ont été sensibilisés à la problématique du crime d'honneur dont 4 cas ont déjà été recensés en Suisse. L'objectif était donc d'informer sur ce qu'est le crime d'honneur et de proposer des pistes concrètes pour mieux appréhender cette pratique inacceptable dans un climat d'évolution de la diversité ethnoculturelle. ■

De gauche à droite, Nathalie Siegrist, chargée de projet de la Fondation Surgir à Lausanne et Jacqueline Thibault, sa présidente.



Prévention routière



Les pilotes Sébastien Buemi et Bastien Chesaux entourés à gauche par Philippe Füllemann, secrétaire général de la section Vaud du TCS, et à droite par le Lieutenant-colonel Olivier Botteron, commandant de la Gendarmerie vaudoise et le capitaine Dominique Rossi, Chef Circulation.

Les chiffres des accidents de la route sont éloquentes. L'an dernier, dans le canton de Vaud, 31 personnes ont perdu la vie à bord d'un véhicule. La vitesse est la cause principale de ces accidents mortels (14 % des cas). En 2011, 4 victimes n'étaient pas protégées par leur ceinture de sécurité. Ne pas s'attacher multiplie par 11 le risque d'être tué lors d'un accident grave. ■

Philippe Jatton



Deux prodiges vaudois du volant, Sébastien Buemi et Bastien Chesaux, invitent à lever le pied

A l'enseigne de «La route n'est pas mon circuit», les Vaudois Sébastien Buemi et Bastien Chesaux, respectivement pilote de Formule 1 et pilote motocycliste STK 600, se sont associés à la campagne de prévention routière, menée conjointement

par la Police cantonale, les Polices communales vaudoises et la section Vaud du TCS.

Les Vaudois Sébastien Buemi, pilote de Formule 1 et Bastien Chesaux, pilote motocycliste STK 600, ont prêté leur nom à la campagne d'affichage «La route n'est pas mon circuit», lancée en avril par la Police

cantonale vaudoise, les polices communales du canton et le TCS, section Vaud. Ces deux pilotes sont depuis leurs jeunes âges au volant et au guidon d'engins pouvant atteindre des vitesses avoisinant les 300 km/h. C'est pourquoi, ils savent à quel point il peut être dangereux de confondre circuit et route ouverte à la circulation. Près de 1'700 affiches au format mondial ont été placées dans toutes les communes du canton de

Vaud afin de sensibiliser les automobilistes et les motocyclistes circulant sur les routes vaudoises aux dangers de la vitesse et de l'absence de ceinture de sécurité.

Pour Sébastien Buemi, «le comportement des usagers de la route doit être exemplaire et responsable, par une prise de conscience de tous les instants, car le danger est permanent». Bastien Chesaux pour sa part, invite les «motards» à réfléchir avant tout à leur propre sécurité, eux qui sont trop souvent victimes d'accident et qui en paient le plus lourd tribut avec 8 décès en 2011. Tous deux invitent les usagers à respecter les limitations de vitesse et à faire usage de la ceinture de sécurité, permettant ainsi d'éviter des drames. Les deux pilotes et la police invitent tous les usagers de la route à faire preuve d'égards et de courtoisie les uns envers les autres.

Voltec
C'est impeccable!

1971
2011
40
ans

Des professionnels à votre service

ARTS MENAGERS – OUTILLAGE
ACCESSOIRES AUTOS – ATELIER AUTOMOBILES

Conseils, services et qualité garantis alors pourquoi chercher ailleurs quand le meilleur est chez Voltec.

Rue de l'Industrie 49 - 1030 Bussigny

Tél. 021 706 26 26 - www.voltec.ch



Per sonnel

La cérémonie de prestation de serment des aspirantes et aspirants, ainsi que des nouveaux collaborateurs de la Police cantonale vaudoise s'est déroulée le vendredi 25 février 2011, à 14h00, sur la Place du Château, à Lausanne.

48 personnes, aspirant(e)s gendarmes, inspectrices et inspecteurs de la police de sûreté, tous issus de l'Académie de police à Savatan, ainsi que les nouveaux collaborateurs / collaboratrices de la gendarmerie ont prêté serment devant les Autorités du Pays de Vaud. Le Commandant de la gendarmerie, le Lieutenant-colonel Olivier Botteron, a annoncé l'école à la Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. ■





Académie

120 aspirantes et aspirants ont touché leur précieux sésame !

Le 4 mai dernier, dans le cadre somptueux de l'Académie de police de Savatan, 120 aspirantes et aspirants se sont vus remettre leur brevet fédéral de policier! Pour l'occasion étaient présentes la Conseillère d'État Jacqueline de Quattro, accompagnée des Commandants des Polices cantonales vaudoise et valaisanne, Jacques Antenen et Christian Varone, et de la police municipale de Lausanne, le Lt-Col Pierre-Alain Raemy. Le Lt-Col Alain Bergonzoli, directeur de l'Académie de Police, a ainsi pu féliciter ces jeunes policiers pour leur assiduité durant leur année de formation. Cette journée riche en émotions a été agrémentée par les prestations appréciées de la fanfare de la Police cantonale valaisanne. ■

O.C.



www.cob.ch



LE «COB» SCALPE LES PRIX!



LE TERRITOIRE DE L'OCCASION

COB

CENTRE DE L'OCCASION AUTOMOBILE BUSSIGNY
En face de Conforama à Bussigny • Téléphone 021 706 40 40